



**« LA DÉCARBONATION
DU TRANSPORT NE REPOSERA PAS
SUR UNE ÉNERGIE UNIQUE. »**

BIOCARBURANTS: un levier immédiat pour décarboner et sécuriser le transport

Par Étienne Valtel, directeur général d'Altens

Dans un contexte géopolitique et énergétique mouvant, les biocarburants changent de statut. Longtemps perçus avant tout comme un levier de décarbonation, ils s'imposent désormais aussi comme une réponse aux enjeux d'indépendance énergétique, de souveraineté européenne et de sécurisation des approvisionnements. Pour les transporteurs, cette évolution est très concrète. Elle touche à la fois à la réduction de l'empreinte carbone des flottes, à la maîtrise du risque énergétique et à la capacité d'engager sans attendre des trajectoires de transition compatibles avec les réalités d'exploitation.

DES SOLUTIONS DÉJÀ DISPONIBLES

Le B100 et le HVO100, deux alternatives au diesel, illustrent pleinement cette évolution. En plus de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ces carburants apportent une réponse opérationnelle à un enjeu central pour les professionnels du transport : disposer de solutions immédiatement mobilisables, moins exposées aux tensions qui affectent les marchés fossiles. Autres grandes forces des biocarburants, là où d'autres technologies supposent des transformations plus profondes des matériels, des infrastructures ou des organisations, le B100 et le HVO100 permettent, dans de nombreux cas, d'engager une dynamique de décarbonation de façon simple, rapide et efficace.

2027, ANNÉE CHARNIÈRE

Cette dynamique s'inscrit toutefois dans un environnement réglementaire en pleine évolution. La mise en place progressive du mécanisme d'incitation à

la réduction de l'intensité carbone des carburants (IRICC), prévue à l'horizon 2027, constituera un facteur déterminant pour l'évolution des prix. Ce cadre influencera directement le coût supporté par les transporteurs et, plus largement, les équilibres économiques du secteur. L'année 2027 s'annonce également comme un tournant avec l'entrée en vigueur généralisée des politiques nationales alignées sur la troisième mouture de la directive européenne sur les énergies renouvelables (RED III), qui renforceront progressivement les obligations d'incorporation de carburants renouvelables dans les pays membres. Dans ce contexte, la capacité à anticiper les évolutions réglementaires, à en mesurer les effets sur le marché et à orienter les choix énergétiques devient essentielle. Altens entend jouer son rôle, en apportant aux transporteurs lisibilité, accompagnement et information dans un environnement de plus en plus complexe.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE À SUIVRE

À cette échéance réglementaire s'ajoute une évolution industrielle majeure : la mise en service de nouvelles unités de production de HVO100 en Europe. Ces capacités supplémentaires sont attendues avec attention, mais leur montée en puissance devrait rester progressive en 2027. Selon les estimations actuelles, les capacités additionnelles en Europe pourraient atteindre environ 3 millions de tonnes d'ici fin 2027. Leur impact sur le marché devrait cependant se faire sentir plus nettement à partir de 2028, une fois les installations stabilisées et exploitées à leur régime nominal. Pour les transporteurs, l'enjeu est donc clair : avancer avec pragmatisme, en s'appuyant sur des solutions disponibles tout en gardant une lecture réaliste des évolutions du marché.

UNE APPROCHE GLOBALE DE LA DÉCARBONATION

Pour autant, la décarbonation du transport ne reposera pas sur une énergie unique. Elle passera par une combinaison progressive de plusieurs solutions, selon les usages, les typologies de flotte, les implantations et les contraintes économiques de chaque entreprise. L'expertise d'Altens dans les biocarburants s'inscrit dans cette logique. Aux côtés du B100 et du HVO100, le BioGNC conserve toute sa pertinence en apportant de la visibilité à moyen terme. De la même manière, l'électrification des flottes professionnelles appelle un accompagnement structuré, bien au-delà de la seule installation de bornes. Sur ce volet, Altens propose une approche intégrée associant déploiement des IRVE, supervision, maintenance et fourniture d'énergie électrique, pouvant être couplée à des installations photovoltaïques chez le transporteur. Pour ces derniers, l'enjeu n'est pas seulement d'installer une infrastructure, mais de disposer d'une solution fiable, pilotable, évolutive et cohérente avec les contraintes d'exploitation. Les dispositifs de soutien, notamment les CEE, participent également à rendre ces investissements plus lisibles sur le plan économique.

ARTICULER LES SOLUTIONS, ACCOMPAGNER LES TRAJECTOIRES

Les biocarburants occupent aujourd'hui une place singulière dans la transformation du transport routier. Néanmoins, la réussite de cette transition repose aussi sur la capacité à construire des trajectoires réalistes, progressives et adaptées à chaque flotte. C'est dans cette articulation entre expertise biocarburants, lecture réglementaire et approche multi-énergie qu'Altens se positionne aux côtés des transporteurs, avec une approche opérationnelle, structurée et ancrée dans les réalités du terrain.